

Foyer La Salle Anancy - Pringy

190 chemin de Gräfenberg

BP 36 - PRINGY

74371 ANNECY

Tel : 04 50 27 20 14 **Fax :** 04 50 27 31 34

Mail : foyerlasalle@lasalle74.fr



Mars 2022

Cher(e) étudiant(e),

Vous avez demandé à intégrer le Foyer d'étudiants La Salle – Anancy Pringy pour l'année scolaire 2022 – 2023 et nous vous remercions de votre confiance.

Vous trouverez, ci-joints, les documents nécessaires pour votre information ainsi que les pièces à fournir pour confirmer votre admission.

Je vous prie de noter que le bail demandé et signé en 3 exemplaires ne sera réalisé que le jour de votre intégration. C'est pourquoi vous ne trouvez, ci-joint, qu'un projet **à ne pas signer**.

Bien entendu, à votre demande, une visite des lieux peut vous être proposée sur rendez-vous.

J'attire votre attention sur le fait qu'une chambre ne vous sera réservée, qu'à la réception des documents joints accompagnés du règlement. Aussi, si vous êtes intéressé(e), merci de réagir dès que possible.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, cher(e) étudiant(e), en mes salutations distinguées.

Emmanuel GOSSE
Directeur du Foyer
La Salle Anancy - Pringy



Foyer La Salle Annecy - Pringy

190 chemin de Gräfenberg

BP 36 - PRINGY

74371 ANNECY

Tel : 04 50 27 20 14

Mail : foyerlasalle@lasalle74.fr



Admission au Foyer La Salle Annecy - Pringy

Liste des pièces à fournir :

Par le locataire :

- Certificat de scolarité ou d'admission dans un établissement d'enseignement
- Copie d'une pièce d'identité
- Attestation d'assurance couvrant les risques locatifs
- Attestation responsabilité civile et garantie individuelle accident

Par la caution :

- Copie d'une pièce d'identité
- Un justificatif de domicile (dernière quittance de loyer ou dernier avis de taxe foncière)
- Une copie du dernier avis d'imposition
- L'acte de cautionnement

A fournir lors du rendez-vous avec le directeur du foyer :

- Les trois exemplaires du bail à signer par le locataire et la caution *
- Les trois exemplaires du règlement intérieur à signer par le locataire et la caution *
- L'état des lieux à signer par le locataire et la caution lors de la visite des locaux
- Le mandat de prélèvement SEPA dûment complété et un RIB
- Un premier versement de **862 €** couvrant :
 - Les frais de dossier de 30 €
 - Le dépôt de garantie de 400 €
 - La caution de 50 € pour le badge et les clés
 - Le 1^{er} mois de loyer de 382 €

** Le contrat de location et le règlement intérieur seront rédigés sur place*

Foyer La Salle Annecy - Pringy

190 chemin de Gräfenberg

BP 36 - PRINGY

74371 ANNECY

Tel : 04 50 27 20 14

Mail : foyerlasalle@lasalle74.fr



DEMANDE D'HEBERGEMENT 2022 - 2023

Réservé à l'administration
Dossier reçu le :
Paieement effectué :
Chambre n° :

MERCI DE JOINDRE LA COPIE D'UNE PIECE D'IDENTITE ET DES DOCUMENTS DEMANDES (Pièces à fournir)

TOUTE DEMANDE INCOMPLETE NE SERA PAS TRAITEE

ETUDIANT(E) :

NOM et prénom :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse e-mail :

N° téléphone portable :

Nom et adresse des parents ou du garant financier :

.....
.....

Téléphone :

Adresse e-mail :

SCOLARITE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2022 - 2023 :

Etablissement :

Matière et niveau d'études :

Formation en alternance, avec une partie en entreprise : Oui Non

Vous souhaitez être hébergé(e) au Foyer étudiant pour l'année scolaire 2022 – 2023:

Dans une chambre : individuelle pour un montant de **382 € CC/mois** (hors taxes éventuelles)

Etes-vous fumeur/fumeuse ? Oui Non

Avez-vous déjà eu l'occasion de vivre en collectivité ? Si oui, laquelle ?

.....

Qu'attendez-vous de votre hébergement au sein de notre foyer ?

.....

